



Villefranche  
de Panat

**FICHE INSCRIPTION CANTINE SCOLAIRE /GARDERIE  
PERISCOLAIRE  
ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

A retourner en Mairie avant le 31 août

Tel. : 05.65.46.58.08

e-mail : [mairie@villefranche-de-panat.fr](mailto:mairie@villefranche-de-panat.fr)

**CONTACTS :**

**Père ou Responsable légal :**

Nom : ..... Prénom : .....

Né le : .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

Tél. domicile : .....

Tél. portable : .....

Tél. travail : .....

Adresse email : .....@.....

**Mère ou Responsable légal :**

Nom : ..... Prénom : .....

Née le : .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

Tél. domicile : .....

Tél. portable : .....

Tél. travail : .....

Adresse email : .....@.....

## ENFANTS

**Nom et prénoms de l'enfant 1 :** .....

Sexe : M ou F

Date et lieu de naissance : .....

Ecole fréquentée – année scolaire 2021-2022 :

.....

Classe fréquentée - année scolaire 2021-2022 :

.....

**Nom et prénoms de l'enfant 2 :** .....

Sexe : M ou F

Date et lieu de naissance : .....

Ecole fréquentée – année scolaire 2021-2022 :

.....

Classe fréquentée - année scolaire 2021-2022 :

.....

**Nom et prénoms de l'enfant 3 :** .....

Sexe : M ou F

Date et lieu de naissance : .....

Ecole fréquentée – année scolaire 2021-2022 :

.....

Classe fréquentée - année scolaire 2021-2022 :

.....

Les informations collectées ci-dessous seront traitées par le secrétariat de la Mairie de Villefranche de Panat et ne seront communiquées qu'aux agents et élus responsables des services concernés. Elles seront conservées pendant un an à compter de la date d'inscription.

Vous pouvez à tout moment accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

## **FICHE COMPLEMENTAIRE INSCRIPTION CANTINE ECOLE DU LAC PANATOIS**

- Inscription semaine de la rentrée :  
Jeudi 2 septembre                       Vendredi 3 septembre
- Inscription régulière à l'année. Merci de préciser les jours de la semaine concernés :  
Lundi                       Mardi                       Jeudi                       Vendredi
- Inscription ponctuelle. L'inscription se fait via le cahier de liaison au plus tard le vendredi avant la semaine concernée.

**RAPPEL : Pour les enfants déjeunant à la cantine de façon régulière, les inscriptions sont renouvelables de semaine en semaine par tacite reconduction. Tout changement devra s'effectuer au plus tard le vendredi matin avant la semaine concernée via le cahier de liaison de l'enfant.**

Les repas des enfants dont l'absence pour raison de santé aura été signalée à l'enseignante de l'école le jour même avant 9h, seront automatiquement annulés. Dans le cas où l'absence n'aurait pas été signalée à l'enseignante, le repas sera facturé.

### **ALLERGIES ALIMENTAIRES (à renseigner obligatoirement)**

NON\*

OUI\*

\*(Rayer la mention inutile)

Si oui, laquelle : ..... (Produire un certificat médical pour toute allergie. Un P.A.I devra être mis en place.)

Aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant, sauf si mise en place d'un P.A.I par le service de la santé scolaire.

La Mairie et le personnel ne pourront en aucun cas être responsables en cas d'allergie non signalée.

Je soussigné(e)....., responsable légal de(s) enfant(s) atteste :

- L'exactitude des renseignements portés sur cette fiche,
- Déclare avoir pris connaissance du règlement du restaurant scolaire et l'accepte.

Date : .....

Signature des parents ou responsable légal :

## **FICHE COMPLEMENTAIRE INSCRIPTION GARDERIE PERISCOLAIRE**

Inscription semaine de la rentrée :

- Jeudi 2 septembre matin      heure d'arrivée : .....
- Jeudi 2 septembre soir      heure de départ : .....
- Vendredi 3 septembre matin      heure d'arrivée : .....
- Vendredi 3 septembre soir      heure de départ : .....

Inscription régulière. Merci de préciser les jours de la semaine et créneaux concernés :

- Lundi matin      heure d'arrivée : .....
- Lundi soir      heure de départ : .....
- Mardi matin      heure d'arrivée : .....
- Mardi soir      heure de départ : .....
- Jeudi matin      heure d'arrivée : .....
- Jeudi soir      heure de départ : .....
- Vendredi matin      heure d'arrivée : .....
- Vendredi soir      heure de départ : .....

Inscription ponctuelle. L'inscription se fait par SMS au 06 71 03 50 23 en précisant le nom, et prénom de l'enfant ainsi que les horaires d'arrivée et de départ.

### **PERSONNES AUTORISEES A AMENER OU A VENIR CHERCHER L'ENFANT A LA GARDERIE**

1- Nom : ..... Prénom : .....  
Lien de parenté : .....

2- Nom : ..... Prénom : .....  
Lien de parenté : .....

3- Nom : ..... Prénom : .....  
Lien de parenté : .....

4- Nom : ..... Prénom : .....  
Lien de parenté : .....

5- Nom : ..... Prénom : .....  
Lien de parenté : .....

Je soussigné(e)....., responsable légal de(s) enfant(s) atteste :

- L'exactitude des renseignements portés sur cette fiche,
- Déclare avoir pris connaissance du règlement de la garderie périscolaire et l'accepte.

Date : ..... Signature des parents ou responsable légal :

## AUTORISATION PARENTALE DROIT A L'IMAGE

Nous, soussignés, Madame, Monsieur .....  
Responsables de (s) l'enfant (s).....  
Autorisons le personnel de la commune de Villefranche de Panat à photographier notre (nos)  
enfant(s) dans le cadre de la cantine et de la garderie périscolaire. Ces images seront  
exclusivement destinées à l'usage du site internet ainsi qu'au journal communal de la  
commune de Villefranche de Panat.  
Fait à ....., le .....

Date.....

Signature des responsables légaux :